

Parcoursup simplifie vos démarches

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



Le calendrier 2025 en 3 étapes



S'inscrire sur Parcoursup

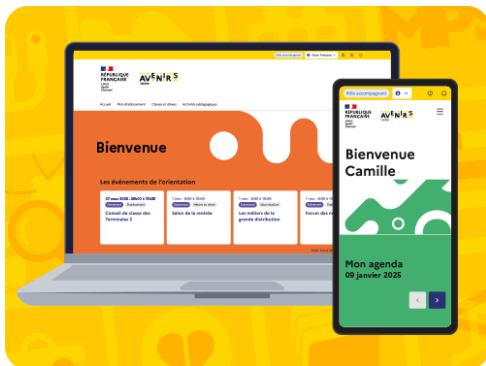
- **Un message adressé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte :** une adresse valide et régulièrement utilisée >> pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Info aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup.

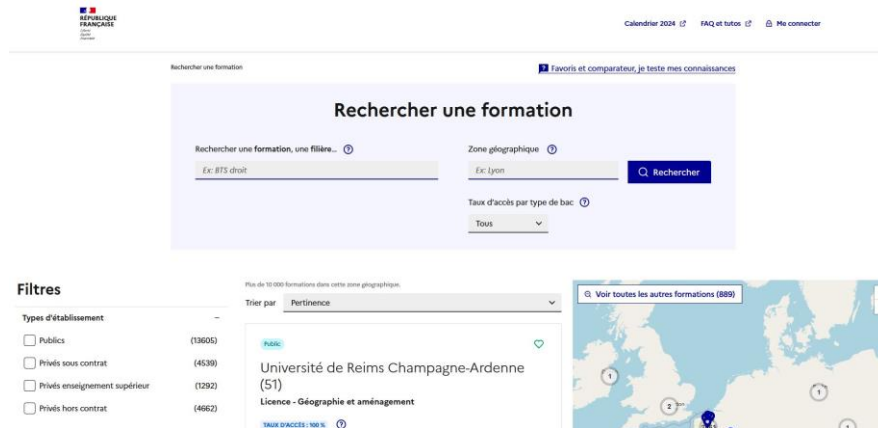
LE BON REFLEXE : S'INFORMER



Sur [Avenirs.onisep.fr](https://www.avenir3.onisep.fr)

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur les **filières, les formations et les métiers**

Un **nouvel environnement** pour **aider les professeurs** dans l'accompagnement à l'orientation de leurs élèves



Sur [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr) :

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**

LE BON REFLEXE : ECHANGER, SE PREPARER



Echanger avec des professionnels
dans votre lycée

Echanger avec les formations

Préparez-vous avec les outils Parcoursup

Des lives pour poser vos questions

Calendrier à retrouver sur parcoursup.gouv.fr

Parmi les 24 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements :

- **Des formations sous statut étudiant** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS), classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc.
- **Des formations sous statut apprenti (en alternance)** : l'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, DEUST, Licences, etc.).
- **Nouveauté 2025 « la carte d'identité des formations »** : elle permet pour chaque formation de vérifier en un clin d'œil : le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'Etat ou sans contrat avec l'Etat), le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil, le label MESR ou encore l'éligibilité aux bourses
On retrouve aussi aisément sur Parcoursup l'information sur les frais de scolarité.

Des informations claires, riches et utiles

Des informations sur le contenu et les débouchés de la formation : les enseignements et les options proposés, le nombre de places disponibles, des informations pour les candidats en situation de handicap, des contacts avec les responsables de la formation

Et en 2025, des informations plus riches sur les taux de réussite et d'insertion professionnelle, les débouchés et les possibilités de poursuite d'études

Des informations sur les critères et les modalités de candidature : la liste détaillée des critères d'analyse des candidatures et leur niveau d'importance, les modalités et le calendrier des éventuelles épreuves de sélection (écrit/oral), des conseils des enseignants du supérieur sur la manière d'élaborer sa candidature

Les lycéens en **cordées de la réussite** pourront identifier les formations qui prennent compte ce critère dans leur analyse des candidatures (près de 40 % des formations en 2024)

Nouveauté 2025 : des informations plus riches pour réfléchir avant de faire vos vœux : le taux d'accès de la formation en 2024 (pour savoir si la formation est très demandée) et des informations sur le profil des candidats admis les années précédentes (série de bac, niveau scolaire, choix de parcours au lycée)

Pour chaque formation : un rapport détaillé sur les critères et le profil des admis de la session 2024

- **Attention: il existe des formations dites « sélectives » pouvant dire « non » et des formations dites « non sélectives » qui répondront « en attente » et qui ne recrutent qu'à hauteur des places disponibles**
- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines « filières sélectives »** (Classes prépa, BTS, BUT, écoles de commerce, d'ingénieurs, IFSI, IEP, etc...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)** : une réponse sera apportée pour chaque vœu formulé à compter du 2 juin 2025
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle, sans prise en compte de la date de formulation:** elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

Entre le 6 et le 10 juin 2025, il devra toutefois classer ses vœux en attente par ordre de préférence

>> **Objectif : accélérer le rythme d'envoi des propositions** pour augmenter encore la part de lycéens ayant au moins une proposition avant les épreuves écrites du baccalauréat

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**
une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée

- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)



À la rentrée 2024, une nouvelle certification Pix sera mise en place pour tous.

Fruit d'une collaboration entre utilisateurs et prescripteurs, la nouvelle certification permettra de mieux rendre compte des compétences numériques de chacun.

Les points clés :



1h45 maximum
Hors tiers-temps



32 questions
Un nombre de questions commun à tous.



Une certification valorisante
Les questions portent sur les 16 compétences, quel que soit le profil.



Un algorithme adaptatif
Une certification adaptative en temps réel pour mieux cibler le niveau de l'élève.



Un score global certifié
Et un niveau estimé, de 1 à 7, pour chaque compétence.



Un environnement sécurisé
Réalisation de la session de certification sur un navigateur sécurisé avec une extension spécifique.

La Certification Pix prend tout son sens

- › Pas de score minimal pour son obtention, mais des repères de score Pix pour chaque niveau.
- › Une remontée automatique dans Parcoursup en avril 2025.
- › Une valorisation du score Pix auprès des établissements de l'enseignement supérieur.
- › Une reconnaissance du score dans le monde professionnel (CV).
- › Des épreuves de connaissance plus nombreuses.



31 mai 2024 - Avant-première ambassadeur

Les grandes étapes dans chaque établissement

Étape 1

Parcours de rentrée obligatoires à créer et diffuser avant les vacances de la Toussaint.

Les parcours de rentrée couvrent de nombreuses compétences, permettant un diagnostic d'établissement par niveau d'enseignement.

Étape 2

Accompagner les élèves pour les entraîner à la nouvelle certification.

Des parcours variés et complémentaires sont proposés pour couvrir les 16 compétences (voir le catalogue des parcours).

Étape 3

Suivi de la progression

Création d'une campagne de collecte de profils à envoi multiple, pour suivre l'avancement des élèves et vérifier le statut de certifiable.



Étape 4

Certification des élèves de 3^{ème}, de Terminale et post-bac.

Planification des sessions dans Pix Certif et passation des certifications en établissement.

Remontée automatique de la Certification Pix dans le livret scolaire de l'élève et sur Parcoursup pour les élèves de Terminale.

Des parcours pour développer ses compétences numériques

De nouveaux **parcours thématiques, plus courts**, s'insèrent plus facilement dans le processus d'apprentissage. S'entraîner sur Pix tout au long de l'année permet de mieux réussir la certification qui porte dorénavant sur les 16 compétences pour tous.



Un profil Pix pour se repérer

Grâce à la nouvelle certification, le profil de l'élève prend tout son sens en termes de développement de compétences, d'entraînement et reflète son travail, tout comme son engagement. Fini la crainte du sur-positionnement en vue de la certification, l'élève est certifié en temps réel et ce dans toutes les compétences.

Une certification à valoriser

Le certificat Pix est consulté par les grandes écoles et les établissements d'enseignement supérieur. De nombreux employeurs reconnaissent sa valeur et encouragent activement leurs collaborateurs à continuer à développer leurs compétences numériques tout au long de leur carrière.

**Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux :
Mercredi 2 avril 2025**

(23h59 heure de Paris)

Mars

Avril

Mai

Juin

Lundi 2 juin 2025 > jeudi 10 juillet 2025

Je reçois les réponses des formations et je décide

Lundi 2 juin – début de la phase principale : c'est le moment de faire vos choix

- **Consultez dans votre dossier**, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées
- **Faites votre choix** : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin Classez vos vœux en attente



Mercredi 11 juin – début de la phase complémentaire

Vous pouvez formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** pour des formations ayant encore des places à proposer



Vendredi 4 juillet - Résultats du Bac 2025

Après les résultats du bac, je peux **(DOIS!)** aller m'inscrire dans l'établissement que j'ai choisi

A partir du mercredi 1^{er} juillet 2025

Début de l'**Accompagnement personnalisé** des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

Jeudi 10 juillet 2025 - fin de la phase principale

La phase complémentaire se poursuit jusqu'au 11 sept. L'accompagnement en CAES se poursuit pour ceux qui ont sollicité cet accompagnement

AMBITION

CONFIANCE

PRUDENCE

VIGILANCE

PATIENCE

Des services pour vous aider et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert : 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Des tutos vidéos, des quiz et une Faq très riche**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv